



Je ne porte pas malheur,
je ne suce pas le sang,
je ne m'accroche pas dans les cheveux,
et je mange près de 1000 moustiques
en une nuit.

Pour en savoir plus :

Guide des chauves-souris d'Europe - Schober W., Grimmberger E. - Delachaux et Niestlé, 1991
Les chauves-souris, maîtresses de la nuit - Arthur L., Lemaire M. - Delachaux et Niestlé, 2000
<http://www.museum-bourges.net>
<http://www.mnhn.fr/sfepm>

anvl

laboratoire de biologie végétale
route de la tour Denecourt
77300 Fontainebleau
tél. / fax : 01 64 22 61 17
<http://perso.club-internet.fr/anvl>
anvl@club-internet.fr

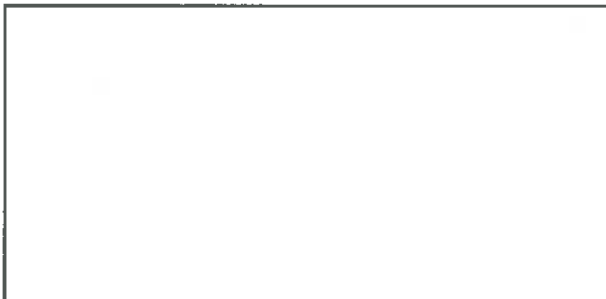


Nature Essonne

Pavillon Nature
6, route de Monthéry
91310 Longpont-sur-Orge
Tél : 01 69 01 50 23 Fax : 01 69 01 34 84
<http://perso.wanadoo.fr/natureessonne>
natureessonne@wanadoo.fr

dans le cadre d'Ile-de-France Nature
collectif des associations naturalistes franciliennes

Cette plaquette vous est offerte par



Cette plaquette a été réalisée
avec le concours financier de :



Chauves-souris informations :

Paris (75) : 01 48 51 92 00
corif@club-internet.fr
Seine-et-Marne (77) : 01 64 22 61 17
anvl@club-internet.fr
Yvelines (78) : 01 30 66 73 09
Essonne (91) : 01 69 01 50 23
natureessonne@wanadoo.fr
Hauts-de-Seine (92) : 01 48 51 92 00
corif@club-internet.fr
Seine-Saint-Denis (93) : 01 43 09 19 69
anca@magic.fr
Val de Marne (94) : 01 48 85 59 98
natsoc@online.fr
Val d'Oise (95) : 06 72 47 20 99
ageminat@worldnet.fr
France : 01 40 79 32 80
sfepm@mnhn.fr

Maquette : anvl et Ph. Pénicaut, 2000 ; Texte : anvl, Nature Essonne ; Dessins : Ph. Pénicaut (copyright 2000) ; Crédits photographiques : L. Arthur (Muséum de Bourges) HD2, BG3, BD3, HG5, HCS, HD5, J.-F. Carré (anvl) CC0V1, BG2, C. Longuet (anvl) BG1, Chr. Parisot (anvl) HG1, HD1, BD1, HG2, BD2. Photographie de couverture : Grands Miroirs en hibernation. - Impression LA MAIN s.a. Melun 01 64 10 00 40

Connaître et protéger les chauves-souris d'Ile-de-France



L'Ile-de-France, région aux paysages variés, abrite 18 espèces de chauves-souris aussi appelées chiroptères (main ailée).

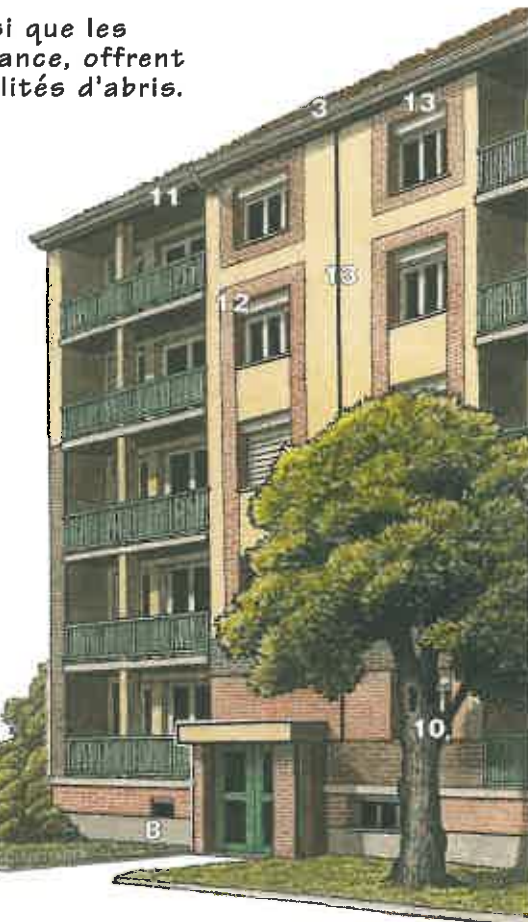
Les maisons traditionnelles, ainsi que les habitations plus récentes d'Ile-de-France, offrent aux chauves-souris plusieurs possibilités d'abris.

de novembre à mars : l'hibernation



1. Dans les greniers et les combles
2. Sous les tuiles faitières
3. Sous les tuiles irrégulières
4. Sous les rebords du toit
5. Derrière les volets ouverts
6. Entre les linteaux
7. Dans les fissures de maçonnerie
8. Dans les caves et soupiraux
9. Dans les cavités des arbres
10. Sous l'écorce des arbres
11. Sous les gouttières
12. Dans les coffres de stores
13. Dans les joints de dilatation

Dans des lieux frais et humides, les chauves-souris ralentissent leur métabolisme et s'endorment jusqu'au début du printemps. Dérangées, elles sortent de léthargie, ce qui peut entraîner leur mort.



de mai à août : les naissances



Les femelles se regroupent en colonie dans un site chaud. Après deux mois de gestation, chacune met bas un **unique jeune** qu'elle allaite. A l'âge de 4 à 6 semaines, il apprend à voler et à chasser et vivra en moyenne 10 ans.

d'avril à novembre : la chasse

Ces petits mammifères volants (4 à 42g selon l'espèce) sont **insectivores**; chacun pouvant consommer **40% de son poids en insectes** par nuit.



Les chauves-souris émettent des ultra-sons. L'écho est analysé ce qui leur permet de détecter proies et obstacles. L'insecte est capturé avec la bouche ou avec le patagium (l'aile) qui sert alors d'épuisette.



de septembre à novembre : l'accouplement

Les femelles conservent le sperme durant l'hiver ; la fécondation a lieu au printemps suivant.



Les causes de disparition

Ces actions leur sont fatales :



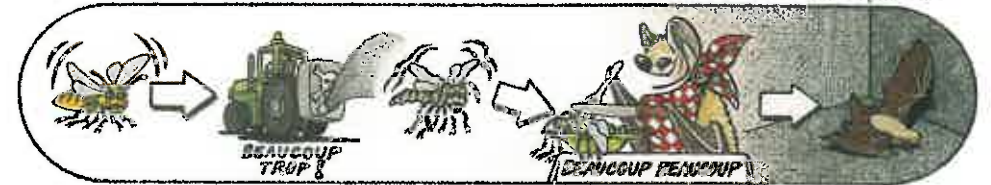
Accès aux gîtes
supprimés,
emmurés, grillagés
jointoyés



Vandalisme

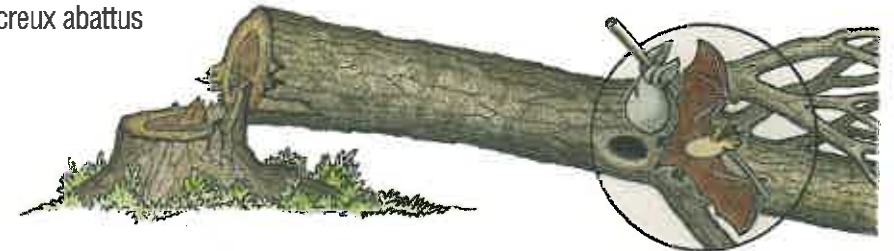


Traitements chimiques
des charpentes



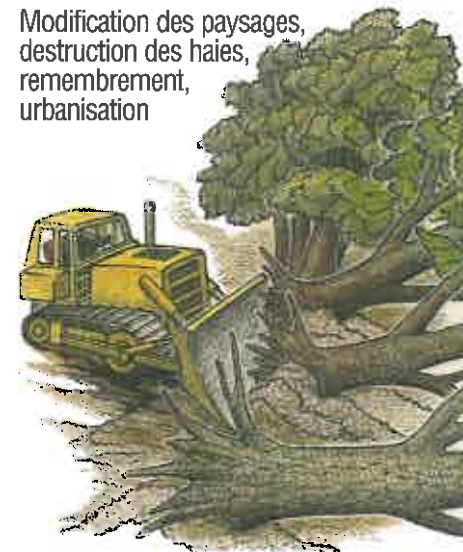
Epandage abusif de pesticides

Arbres creux abattus



Dérangements dans les gîtes de
reproduction et d'hibernation

Modification des paysages,
destruction des haies,
remembrement,
urbanisation





Les chauves-souris sont les *témoins vivants d'un environnement en bonne santé*.

Protection

Toutes les chauves-souris françaises sont intégralement protégées par la loi.

Cette protection, pour être efficace, a besoin de **votre contribution** par des gestes simples.

Traiter les charpentes avec des produits non toxiques, limiter l'usage de pesticides.



Informez les professionnels : couvreurs, maçons, architectes, pompiers, forestiers de l'utilité de protéger les chauves-souris.



Maintenir, restaurer, créer un accès au gîte.



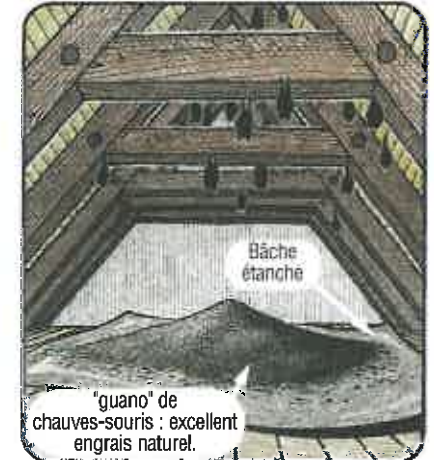
Garantir leur tranquillité.



Poser des nichoirs (h 40cm x L 25cm x l 4cm).



Conserver les arbres creux.



Cohabiter en bons termes avec une colonie de chauves-souris.